

## Minima sociaux : des situations contrastées

1



**A**près quatre années consécutives de forte hausse du nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (+20% en métropole), l'année 2006 marque un arrêt. Pourtant cette stabilisation résulte de situations départementales très contrastées, autant en Champagne-Ardenne qu'en France métropolitaine. Si en 2006, le département de la Marne enregistre une baisse significative, celui des Ardennes, au contraire, connaît encore une hausse de 3,5%. Des « effets de gestion » peuvent rendre ces évolutions délicates à interpréter. Néanmoins, l'année 2006 aura été marquée par une baisse du taux de chômage et une montée en charge des dispositifs de la politique de l'emploi principalement destinés aux allocataires de minima sociaux dits d'insertion : contrats d'avenir et CI-RMA.

Au cours des cinq années 2002-2006, l'évolution du nombre d'allocataires du RMI s'est singularisée dans la Marne avec une hausse limitée à 9,5% quand celle des trois autres départements est supérieure à 25%.

En revanche, le nombre de bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API), destinée aux parents sans conjoint avec au moins un enfant de moins de trois ans, est en nette augmentation en 2006. Avec 5,5% de hausse en 2006, soit 246 bénéficiaires de plus qu'en 2005, la tendance est la même en Champagne-Ardenne qu'au niveau national. Mais les évolutions départementales sont dissemblables. Le département de l'Aube enregistre la plus forte augmentation - plus de 10% - sur un an. Entre 2002 et 2006, ce département se singularise avec 40% de bénéficiaires supplémentaires, contre 19% en métropole et 7%

« seulement » dans les Ardennes. Cette allocation est versée aux femmes dans 98% des cas. De plus, le versement de ce minimum social est moins directement lié à la situation sur le marché de travail que celui du RMI. Si le poids des familles monoparentales est plus élevé dans l'Aube que dans les trois autres départements, il ne permet pas à lui seul d'expliquer un tel écart.

Enfin, les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'allocation équivalent-retraite (AER) destinées aux chômeurs en fin de droit sont encore en augmentation sensible en 2006 (+5,8%), hausse identique à 2005. Au niveau national, la progression a été beaucoup plus contenue (+2,6%), après il est vrai une hausse de plus de 10% en 2005.

La part des demandeurs d'emploi de catégorie 1 indemnisés par le régime d'assurance chômage ou par le régime de solidarité dans les Ardennes atteint 58% contre 61,5% en Champagne-Ardenne et 64% en France fin 2005. C'est le reflet d'un chômage de longue durée plus fort dans ce département avec, par voie de conséquence, un taux de RMIstes pour mille habitants plus élevé que dans les trois autres départements.

Les bénéficiaires de minima d'insertion (RMI, API, ASS) représentent fin 2006 près de trente personnes pour mille habitants en Champagne-Ardenne. Il en est de même au niveau national. ■

**Sylvain Monnot**

### Allocataires de minima sociaux payés au titre de décembre 2006

Unités : nombre et %	RMI	variation annuelle	API	variation annuelle	AAH	variation annuelle	ASS+AER	Variation annuelle
Ardennes	7 214	+3,5%	1 216	+2,8%	4 774	-0,3%	3 131	+4,4%
Aube	5 208	0,0%	1 179	+10,5%	3 394	-1,0%	3 117	+7,7%
Marne	7 822	-4,7%	1 685	+5,6%	7 075	0,0%	3 467	+7,4%
Haute-Marne	2 562	+0,6%	609	+1,8%	2 802	+1,0%	1 447	+1,4%
Champagne-Ardenne	22 806	-0,6%	4 689	+5,5%	18 045	-0,1%	11 162	+5,8%
Métropole	1 101 372	-0,9%	189 876	+4,9%	745 136	+0,5%	427 800	+2,6%

Sources : CNAF - UNEDIC - Assedic Champagne-Ardenne (données brutes)

NB : les données sur le "minimum vieillesse" ne sont pas disponibles